

L'an deux mille quinze, le trois du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie d'Eygluy-Escoulin, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2015

*Présents : Mmes D. Guion et C. Barthélémy, Mrs R. Balz, R. Peyrard, Philippe BOURGUE et G. Fabra.
Mme Bonnard, secrétaire de mairie.*

*La séance est ouverte à 19h00. M. Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.
Le compte rendu de la séance précédente est validé à l'unanimité.*

CONVENTION AVEC LE SDED (Eclairage public)

Madame GUION présente la proposition de convention faite par le SDED pour l'entretien de l'éclairage public qui engagerait la commune sur 8 ans. Le conseil municipal propose d'en rediscuter au prochain budget.

AVIS SUR LE SCHEMA DE MUTUALISATION CCVD

M. BALZ présente le rapport relatif à l'état des mutualisations – schéma de mutualisation du Val de Drôme présenté en Conseil Communautaire du 16/12/2014. Après en avoir délibéré, le conseil Municipal donne un avis favorable au rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de la CCVD et ceux des communes membres.

Approbation du Compte Administratif 2014 du Budget principal

La section de fonctionnement enregistre 93 276,06 € de dépenses et 78 148,09 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est déficitaire de 15 127,97 €.

L'excédent de fonctionnement reporté est de 135 069,92 €.

La section d'investissement enregistre 81 643,75 € de dépenses et 31 870,14 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est déficitaire de 49 773,61 €.

Le déficit d'investissement reporté est de 28 298,51 €.

Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats 2014 Budget principal

Après avoir adopté le compte administratif du budget principal de l'exercice 2014 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Fonctionnement : excédent cumulé de 135 069,92 € / Investissement : déficit cumulé de 28 298,51 €.

Le maire propose :

- d'affecter le résultat de fonctionnement au compte R002 Excédent de fonctionnement reporté pour 135 069,92 €

- d'affecter le résultat d'investissement au compte D001 Déficit d'investissement reporté pour 28 298,51 €

Adopté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition

Le Maire propose de reconduire le montant des taux d'imposition de 2014.

- Taxe d'habitation : 10,42% pour un produit attendu de 8 628 €
- Foncier bâti : 9,55% pour un produit attendu de 6 876 €
- Foncier non bâti : 49.92 % pour un produit attendu de 1 198 €

Adopté à l'unanimité

Subventions attribuées à différentes associations

Le maire présente les demandes de subventions reçues. Après examen des documents, les conseillers décident d'inscrire au budget une subvention de 200€ pour les Restos du cœurs ; de 75 € pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Beaufort sur Gervanne ; de 200 € pour Lysandra ; de 200€ pour l'aide à domicile de l'ADMR ; de 200 € pour l'association La Marée Fougue, de 75 € pour 1,2,3 Soleil ; de 50 € pour l'Association des Paralysés de France. La commune verse au total 1000 € de subventions.

Comme les années précédentes, la commune décide d'aider la bibliothèque de Beaufort sur Gervanne en achetant des livres pour un montant de 50 €.

Budget Primitif principal 2014

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget général 2015 en l'arrêtant comme suit :

Section de fonctionnement à 212 843 € / Section d'investissement à 66 152 €.

Le budget primitif principal est adopté à l'unanimité

Approbation du Compte Administratif 2014 du Budget Eau-assainissement

La section d'exploitation enregistre 16 463,69 € de dépenses et 58 682,06 € de recettes soit un résultat de l'exercice 2014 excédentaire de 42 218,37 €.

Le résultat de clôture de l'exercice est déficitaire de 14 903,23 €.

La section d'investissement enregistre 5 842,59 € de dépenses et 16 004,22 € de recettes.

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire de 10 161,63 €.

L'excédent d'investissement reporté est de 61 214,41 € auquel il convient d'enlever la reprise sur provision votée au conseil municipal du 13 février 2015 à savoir 3 239,54 € à savoir un excédent d'investissement reporté de 57 974,87 €.

Affectation des résultats 2013 Service des Eaux

Après avoir adopté le compte administratif Eau-assainissement de l'exercice 2014 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Exploitation : Excédent cumulé de 14 903,23 € / Investissement : excédent cumulé de 57 974,87 €.

Le maire propose :

- *d'affecter le résultat d'exploitation au compte R002 Excédent de fonctionnement reporté pour 14 903,23 €*
- *d'affecter le résultat d'investissement au compte R001 Excédent d'investissement reporté pour 57 974,87 €*

Adopté à l'unanimité

Révision du tarif d'eau potable

Considérant le déficit croissant du budget du service des Eaux, le maire propose une évolution du tarif de l'eau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1er juin 2015

- tarif été : 0,73 € le m³
- tarif hiver : 0,26 € le m³

Budget Eau-assainissement 2014

Le budget du service de l'eau s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation à 26 434 € / Section d'investissement à 75 953 €.

Le budget primitif Eau-assainissement est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- le Maire propose la mise en place de la taxe de séjour sur la commune : accord du Conseil Municipal,
- Renaud Peyrard fait le compte rendu de l'Assemblée Générale du SIVOS
- Un courrier sera fait au journal le Crestois pour que la commune d'Eygluy-Escoulin soit prise en compte comme les autres communes.
- Le maire informe l'assemblée que le projet Natura 2000 est reporté en octobre 2015

Séance levée à 22 h 55

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 04 juin 2015 à 19 h 30.

Le Maire ,
Roland FILZ